

Un cas d'inhumations de chiots gallo-romains (Martigny VS, *Forum Claudii Vallensium*, la Délèze, *insula 5*)

Nicole Reynaud Savioz¹ & Michel Pignolet²

Bull. Murithienne 124(2006) : 31-38

Des inhumations de chiots ont été mises au jour lors de la fouille du quartier de la Délèze à Martigny (*Forum Claudii Vallensium*), dans l'angle nord de l'*insula 5*. Dix-sept individus, au minimum, ont été déposés dans de petites fosses aménagées sur cinq niveaux de sol en terre battue d'une cour. Le mobilier des fosses se compose d'un récipient en céramique et, dans un cas, d'une pièce de monnaie. Ces dépôts ont été réalisés entre la deuxième moitié du I^{er} siècle et le milieu du II^e siècle après J.-C. L'étude ostéologique des restes de chiots a permis de déterminer leur âge – moins de 8 semaines – et très probablement leur type, celui des chiens de compagnie. La nature de ces dépôts, tombes d'animaux familiers ou dépôts votifs, est également discutée.

Gallorömische Bestattungen von Hundewelpen, ein Beispiel aus Martigny (*Forum Claudii Vallensium, insula 5*) – Bei den Ausgrabungen im Délèze-Viertel in Martigny (*Forum Claudii Vallensium*) kamen in der Nordecke der *insula 5*, zahlreiche Bestattungen von Hundewelpen zum Vorschein. Mindestens siebzehn Individuen wurden in kleinen Gruben niedergelegt. Diese Gruben waren jeweils in einen von fünf Böden aus gestampfter Erde eines Innenhofes eingetieft. Die Funde in den Gruben bestehen je aus einem kleinen Keramikgefäß und in einem Fall aus einer Münze. Diese Depots stammen aus der Zeit zwischen der 2. Hälfte des 1. Jahrhundert und der Mitte des 2. Jahrhundert n. Chr. Die osteologischen Untersuchungen ergaben für alle Welpen ein Alter von weniger als acht Wochen. Sie gehören zu einer kleinwüchsigen Rasse, höchstwahrscheinlich vom Typ "Schosshund". Es stellt sich die Frage, ob diese "Bestattungen" normale Gräber von Haustieren sind oder ob es sich um Votivgaben im weitesten Sinne handelt.

Mots clés

Chien,
Canis familiaris,
archéozoologie,
époque gallo-romaine,
Martigny, dépôt

Schlüsselwörter

Hund,
Canis familiaris,
Archäozoologie,
gallorömische Zeit,
Martigny, Depot

¹ Archéozoologue,
Rue de Loèche 11,
1950 Sion

² Archéologue,
Office des recherches
archéologiques,
Rue du Levant 20,
Case postale 776,
1920 Martigny

INTRODUCTION

Découverte et contexte

Deux campagnes de fouilles d'urgence, motivées par un projet immobilier, ont été menées dans le quartier de la Délèze à Martigny, du 6 juin au 9 novembre 2001 et du 4 au 7 mars 2002 (WIBLÉ 2002). Ces interventions devaient permettre de répondre à deux problématiques principales, à savoir celle de l'extension du réseau des *insulae* et celle du déplacement de la ville antique dans la région de l'église paroissiale à la fin du IV^e siècle ou au début du V^e siècle apr. J.-C. Cette dernière question n'a malheureusement pas pu être abordée en raison de la disparition des couches postérieures au milieu du II^e siècle apr. J.-C. par un abaissement du niveau du terrain réalisé à une époque relativement récente. Par contre, les recherches ont permis de montrer l'extension du réseau des *insulae* vers l'est, et ce probablement dès la fondation de la ville, peu avant 50 apr. J.-C.³ En regard de l'angle nord de l'*insula* 15 sont en effet apparus l'angle ouest d'un nouvel îlot, dénommé *insula* 17 ainsi que l'angle sud de l'*insula* 16 (fig. 1).

La découverte, dans l'*insula* 5, d'un squelette d'un animal de très petite taille a alerté les archéologues qui ont pu, par la suite, documenter d'autres trouvailles similaires. Au total, l'angle nord de l'*insula* 5 a livré les squelettes, le plus souvent complets, de dix-sept chiots au minimum, répartis sur une surface de 20 m² et sur cinq niveaux de sol en terre battue d'une cour (fig. 2, tabl. 1). Une construction avec parois en colombage et sol de mortier, de fonction inconnue, a également été repérée sur le sol de cette cour. Le même secteur a par ailleurs livré d'autres restes osseux, essentiellement de bœuf, de porc et de caprinés, s'apparentant à des restes de boucherie et de consommation.

LES INHUMATIONS

Onze chiots étaient inhumés dans de petites fosses, dont dix contenaient également une pièce de céramique (neuf coupelles et un pot), qui reposait à proximité immédiate du chiot (fig. 3) et, dans un cas (St 117), le contenait partiellement (fig. 4).

De telles structures devaient être plus nombreuses, car des ossements, appartenant à cinq chiots au minimum, et plusieurs fragments de pots et de coupelles étaient dispersés dans différents remblais et couches d'occupation (K 8108, 8145 et 8121). Malheureusement, les fosses étaient difficilement décelables lors de la fouille, leur remplissage étant de même nature que le sédiment encaissant. Le rebouchage des fosses se faisait donc directement avec le matériau du creusement. La fouille en laboratoire de quatre blocs prélevés (St 100, 101, 103 et 117) a permis de vérifier que céramique et chiot avaient bel et bien été déposés en même temps, puisque le sédiment remplissant la coupelle et celui contenant les ossements étaient de même nature. Une petite dalle de schiste (marbre séréciteux) scellait les fosses St 104 et 102. La position de la dalle de marbre de la structure 102 apparaît clairement sur le profil 16, directement au-dessus du squelette de chiot (fig. 2 FIERZ-DAYER 2007) cette dernière ayant également livré une pièce de monnaie se trouvant sous le squelette du chiot (fig 5 et 6)⁴. Un foyer (St 44) a également livré les restes d'un chiot.

Les inhumations se répartissent sur cinq niveaux (tabl. 1 et fig. 2), ce qui indique une perdurance de cette pratique lors des développements successifs de l'angle nord de l'*insula* 5. Les dépôts ne se recoupant jamais, leur emplacement devait être marqué au niveau du sol (ce qui est le cas des fosses St 102 et 104 recouvertes d'une pierre). Les structures contemporaines ne sont pas clairement groupées, à l'exception de l'étape 1 (St 85, 86, 87 et 117) (fig. 2).

Le contexte stratigraphique et le mobilier mis au jour permettent de dater ces dépôts entre la deuxième moitié du I^{er} siècle et le milieu du II^e siècle apr. J.-C.⁵

Les chiots

Taphonomie

Selon les règles de la préservation différentielle, les ossements de petite taille et les restes d'individus infantiles résistent moins aux diverses agressions mécaniques et chimiques que les ossements de grande taille et appartenant à des adultes. Or, les squelettes des chiots inhumés à la Délèze sont non seulement parvenus jusqu'à nous, mais ils se caractérisent en outre par une grande fraîcheur. Des parties anatomiques de taille très réduite, comme des phalanges d'un ou deux millimètres seulement, ont été recueillies (fig 9). Quelques os plats, plus fragiles que les os longs, ont été légèrement altérés. Cette excellente conservation s'explique de plusieurs manières. Les chiots n'ont subi aucun traitement qui aurait atteint leur squelette, fragilisant ce dernier par la même occasion. L'absence de traces anthropiques ne permet pas de savoir s'ils sont morts naturellement (maladie, etc.) ou s'ils ont été tués. Aucune strie, que ce soit de dépouillement ou de décarniation, n'a été observée. Les chiots ont donc été enterrés intacts, avec leur chair et leur peau. Une fois inhumés, ils n'ont souffert d'aucune perturbation (piétinement, visite de carnivores, etc.). Un sédiment peu alcalin, des conditions stables d'humidité et d'aération, ainsi que l'absence d'agressions chimiques ont contribué à une conservation optimale des restes osseux qui n'ont, en outre, pas souffert du poids des sédiments.

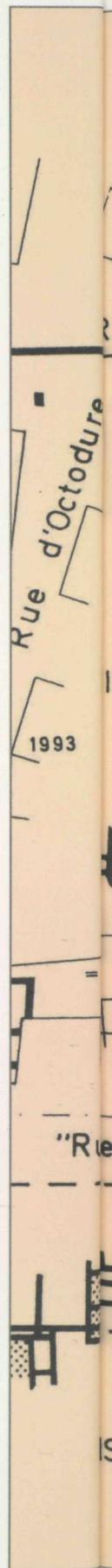
Age

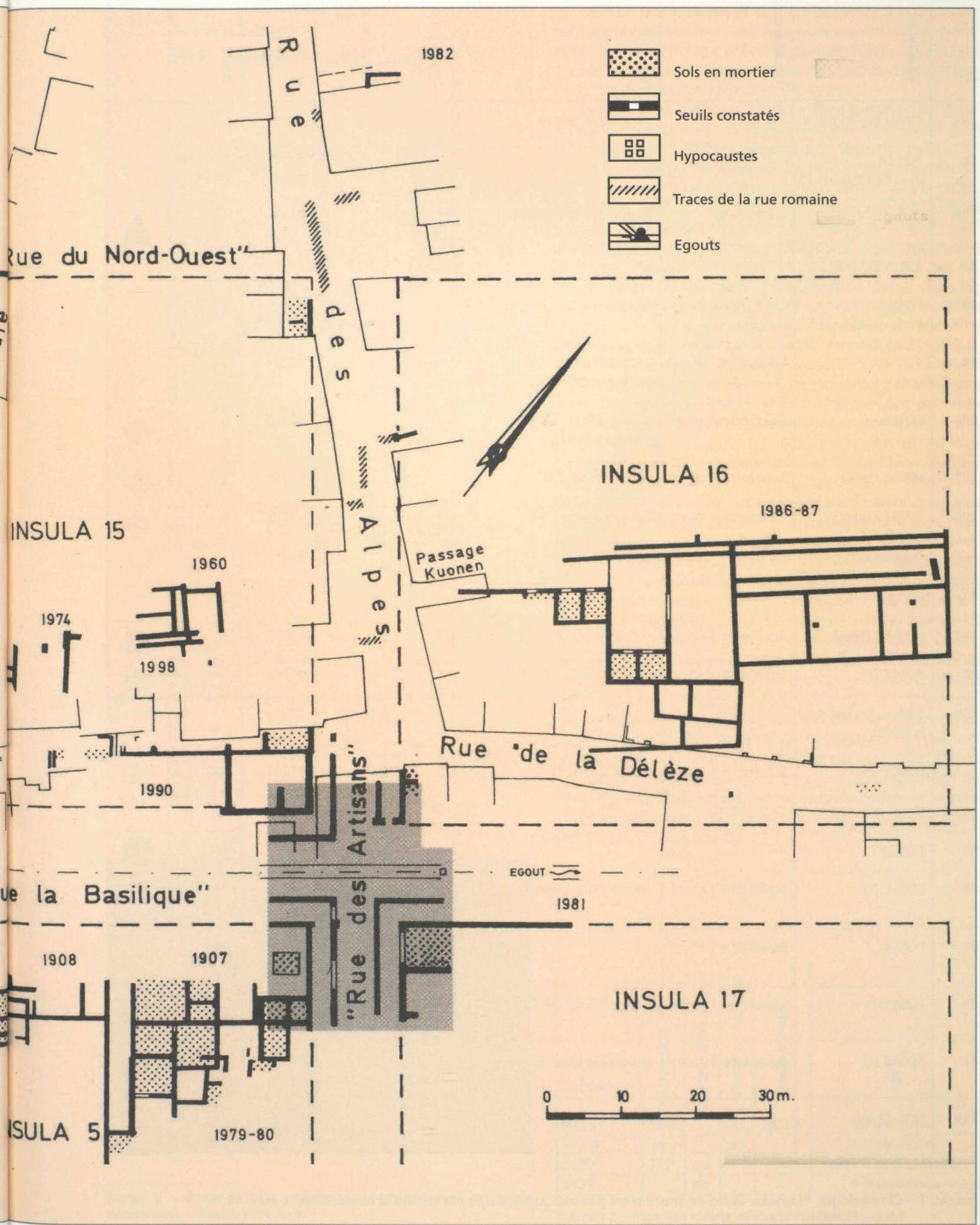
D'après l'observation de la dentition en place, possible chez quatre individus seulement, les chiots étaient âgés de 0 à 8 semaines au moment de leur mort (HABERMEHL 1975) (tabl. 2). Les fragments de mandibules et de maxillaires des autres chiots, ainsi que les dents isolées, indiquent un âge compris entre cinq et huit semaines (les estimations ne peuvent pas être plus précises en raison de la variabilité individuelle et raciale de l'éruption dentaire). Les dents isolées, toutes lactéales, présentent des racines soit fermées, soit encore en formation, et aucune usure de la surface occlusale. Les os du crâne et de la face de tous les sujets ne sont pas soudés entre eux, à l'exception de l'os interpariétal et de l'écaïlle qui se lient avant la naissance du chiot.

Morphologie

Le type crânien des chiots (mésio -, dolicho - ou brachycéphale) n'a pas pu être déterminé en raison de leur jeune âge (fig. 7). En effet, la face des chiens se développe plus

FIGURE 1 – Plan général des *insulae* 5, 15, 16 et 17 (WIBLÉ 2002). Limites de la ville actuelle.





St	Structure	Ossements	Mobilier	Coupe/sur c.	Scellé par c.	K.	Etape	
63	TROU DE PIERRES	—	coupe TSL Ritt. 9			8007		
68	FOYER et c. cendreuses 2D	—	—	3:Sol St 42	2	8107, 8147	4	
104	FOSSE	Os 1 chiot	coupe TSL Dr. 22/23	3:Sol St 42	2	8129H	4	▲
42	SOL MORTIER	—	—	5	2D	—		
44	FOYER et C. cendreuse 5	Os 2 chiots	petit pot CCL 1 frgt cf. 8104	6	25 P 3 A Mur5/3	8108	3?	
44	»	Os 1 chiot	coupe TSL Ritt. 9 petit pot CCL 1 frgt cf.8108	6	2C+5	8104	»	
102	FOSSE	Squelette 1 chiot	Coupe TSI Dr. 24/25 monnaie bronze	6	5	8086A	3	◆
101	FOSSE (bloc)	Squelette 1 chiot	coupe Drag. 24/25	6	5	8129F	3	◆
100	FOSSE? (bloc)	Squelette 1 chiot	Coupelle Drag. 27	6	?	8129E	3	◆
—	Couche 6	Os rares 1 chiot	Bol TSI Drack 21 + TSI	7	5	8145		
81	FOYER	—	—	8	6		2	
103	FOSSE? (bloc)	Squelette 1 chiot	coupe Drag. 24/25	?	6	8129G	2	■
88	FOSSE (?)	Squelette 1 chiot	petit pot CCL	8?	6	8129D	2	■
108	Niveau travail sur remblai	—	—	7	6	8131		
117	FOSSE	Squelette 1 chiot	coupe Drag. 27	8	7	8129I	1B	✱
—	Couche 8	Os 2 chiots	—	8B	7	8121		
83	FOYER?	—	—	8B/9A	8	—	1A	●
86	FOSSE (?)	Squelette 1 chiot	coupe TSI Dr. 24/25	9B/10A P 36A	8	8129A	1A	○
84	FOSSE	Squelette 1 chiot	—	9B P 36A	8?	8129C	1A	●
85	FOSSE(?)	Squelette 1 chiot	coupe TSI Dr. 24/25	9B/10A P 36A	8	8129	1A	●
87	FOSSE (?)	Squelette 1 chiot	coupe TSI Dr. 24/25	9B/10A P 36A	8	8129B	1A	
115	NIV. TRAV.	—	—	—	8	—		

TABEAU 1 – Chronologie. *Lorsque le No de profil n'est pas indiqué, il s'agit par défaut d'une référence au P 16.
MICHEL PIGNOLET

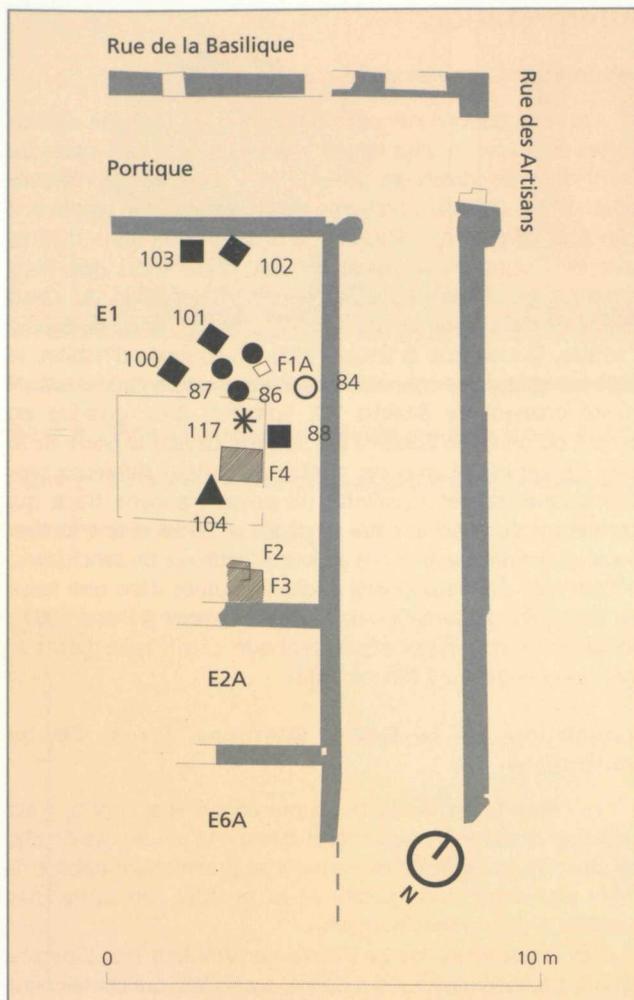


FIGURE 2 – Plan de répartition des inhumations canines. – Claude-Eric Bettex

tardivement que le crâne, et ce n'est que lorsque la dentition permanente est en place, vers sept mois environ, que le crâne acquiert sa morphologie définitive (BARONE 1986). Le calcul de l'indice palatin, qui permet la détermination du type céphalique, n'a donc aucun sens chez des chiots.

Quant à déterminer une appartenance raciale, il faut avoir à l'esprit que les diverses races de chien ne peuvent être reconnues sur la base des restes osseux. Seuls des types sont mis en évidence par les variations de taille et de conformation des éléments du squelette. Il est, de plus, difficile de les mettre en relation avec la nomination des chiens par les auteurs antiques, qui fait principalement référence à l'origine géographique et non pas, comme actuellement, à leur apparence. Les textes insistent surtout sur les fonctions remplies par les canidés domestiques: chiens de garde et de ferme, chien de berger, chien de chasse et chien de compagnie (PETERS 1994 et 1997). Ce dernier, qui se distingue des autres par une taille très réduite, moins de 40 cm au garrot, apparaît en Suisse à la fin du Second âge du Fer, sans doute importé (SCHREYER & STEPPAN 2000). Malheureusement, les proportions relatives des os des membres des chiots de la Délèze ne sont pas indicatrices de taille. En effet, l'allométrie constatée entre l'avant et l'arrière-train – couple humérus-fémur plus grand que couple radius-tibia – semble se rencontrer aussi bien chez les petits que chez les grands individus (LEPETZ 1995). Les squelettes des chiots de la Délèze ont dès lors été comparés à ceux d'individus actuels dont l'âge et la race, une seule malheureusement, étaient connus (Collection de Ph. Morel, Service cantonal d'archéologie de Neuchâtel, n^{os} 8892, 8992, 9192, 14792). Il en ressort que les chiots de la Délèze étaient de taille plus réduite qu'un Bouvier appenzellois, qui atteint entre 50 et 54 cm au garrot. Le chien n^o 14792, âgé de 18 jours, s'avère bien plus grand que les individus de la Délèze âgés de cinq à huit semaines. Il est donc fort probable que les chiens de la Délèze appartiennent à la catégorie des chiens de compagnie.

La distribution des os longs en fonction de leur longueur totale et du diamètre minimal de la diaphyse montre une croissance régulière (fig. 10 et 11), ce qui indique que nous sommes très probablement en présence d'un seul type de chien. L'écart entre les indices de gracilité radiale maximale (17.78) et minimale (14.03) s'avère minime et peut s'expliquer par la variation individuelle.

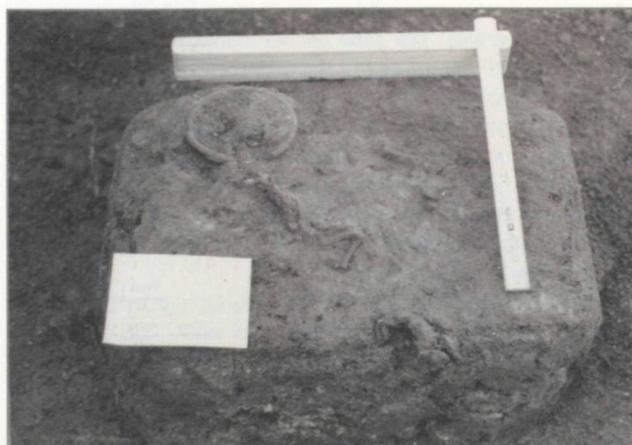


FIGURE 3 – Fosse St 100, squelette de chiot avec pièce de céramique. – PHOTO ARIA, SION

Complexes	Structures	Dents dans alvéoles	Dents en éruption	Dents sorties	Age
8086A	102		pd	id; cd	5-8 semaines
8129F	101		pd		5-8 semaines
8129I	117	pd			entre 0 et 5 semaines
8121		pd			5-8 semaines

TABLEAU 2 – Âge des chiots, selon la dentition.



FIGURE 4 – Fosse St 117, coupelle avec crâne et mandibules en vue ventrale (les ossements postcrâniens, également contenus dans la coupelle, ont déjà été prélevés). – PHOTO NICOLE REYNAUD SAVIOZ

FIGURE 5 – Fosse St 102, squelette de chiot. – PHOTO ARIA, SION

FIGURE 6 – Fosse St 102, pièce de monnaie découverte sous le squelette de chiot. – PHOTO ARIA, SION

Interprétation

Inhumations canines gallo-romaines

Les inhumations canines d'époque gallo-romaine découvertes en Suisse et, plus largement, en Europe sont issues de contextes très divers et posent des problèmes d'interprétation. Dans certains cimetières, des chiens ont été placés aux côtés de défunts qui devaient sans doute être leurs maîtres (par ex. Courroux JU, MARTIN-KICHLER 1976), alors que dans d'autres, ils ont bénéficié de fosses individuelles au cœur même de l'aire funéraire (par ex. Payerne VD, route de Bussy; CASTELLA, DUCHAUVELLE & GEISER 1995). En contexte d'habitat, le seul exemple, à ma connaissance, d'inhumation canine sur sol suisse provient de Biberist SO, Spitalhof (DESCHELER-ERB en prép.), où un chien adulte a été enterré devant la porte de la villa. La nature de tous ces dépôts d'animaux demeure problématique, car les squelettes ne portent aucune trace qui permettrait de trancher entre un dépôt sacrificiel et une tombe. Seuls les animaux entiers mis au jour à l'intérieur de sanctuaires, à l'exemple des deux chiens adultes inhumés dans une fosse du sanctuaire de Saint-Gervais à Genève (BONNET & PRIVATI 1991), témoignent clairement d'une pratique sacrificielle, héritage de l'époque gauloise (MENIEL 1992).

Inhumations de La Délèze (Martigny, *Forum Claudii Vallensium*)

Le contexte archéologique étant encore mal connu, il est difficile d'émettre des hypothèses quant à la nature des dépôts de chiot de La Délèze. Ces derniers ne proviennent apparemment pas d'une zone sacrée et ils ne sont, en outre, pas associés à des tombes humaines.

Les inhumations de La Délèze ne semblent pas s'inscrire dans la tradition gauloise des dépôts sacrificiels, qui contiennent généralement de nombreux animaux, essentiellement des chevaux et des chiens adultes. (MENIEL 1992).

Du fait qu'il s'agit de chiots d'âge périnatal et, très probablement, d'animaux de compagnie auxquels les maîtres devaient être très attachés, on serait tenté de rapprocher ces inhumations de celles de nouveau-nés et nourrissons aménagées dans l'habitat (LANGENEGGER 1996). Le mobilier des fosses de La Délèze – pièce de monnaie et récipients en céramique – rappelle en outre celui des sépultures humaines, où il est interprété comme un viatique ou comme le témoignage du banquet funéraire. Les pots et les coupelles ne portaient aucune trace d'usure – ce qui suggère qu'ils n'ont jamais servi avant leur enfouissement – et ne contenaient aucune offrande alimentaire, mais cette dernière ne s'est peut-être pas conservée (en l'occurrence, peut-être simplement du lait). De plus, des tombes d'enfants ont été découvertes à Martigny, regroupées dans des sites réservés (MARTIN-KICHLER & CASTELLA 2002). On peut se demander si cette pratique a également été appliquée à des chiots de compagnie ?

Une autre hypothèse pourrait expliquer la permanence du lieu d'inhumation et l'homogénéité des sujets. Les chiots ont pu être sacrifiés dans le cadre d'une demande particulière (dépôt votif) ou en remerciement d'un service rendu (ex-voto). Le type de requête ou la gratitude exprimée obligerait alors à offrir un chien d'un certain âge et d'un type précis.

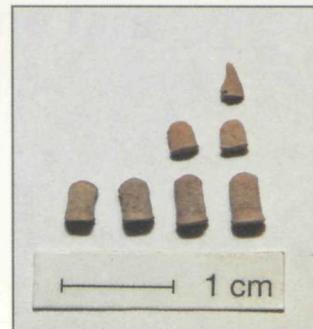


FIGURE 7 – Crâne et mandibule de chiot en vue latérale (St 102, K8086A).

FIGURE 8 – Série d'humérus gauches (de gauche à droite: K8129B, K8129C, K8129E/St100, K8129I/St117, K8129A).

FIGURE 9 – De bas en haut: phalanges proximales, médiales et phalange distale (St 103, K8129G). – PHOTOS NICOLE REYNAUD SAVIOZ

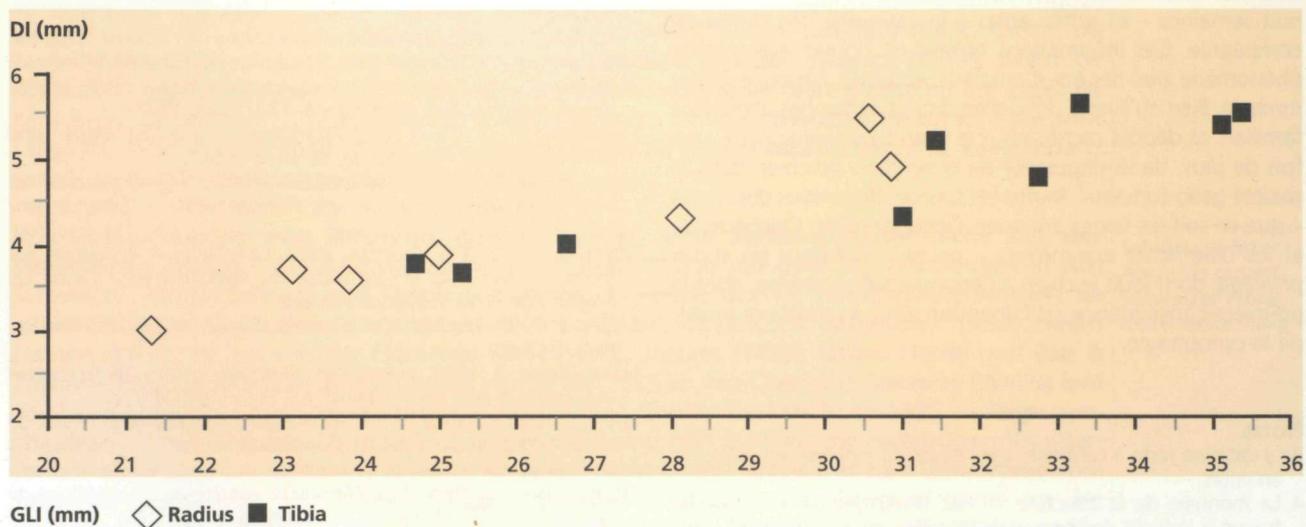


FIGURE 10 – Distribution des radius et des tibias selon leur longueur et leur diamètre minimal.

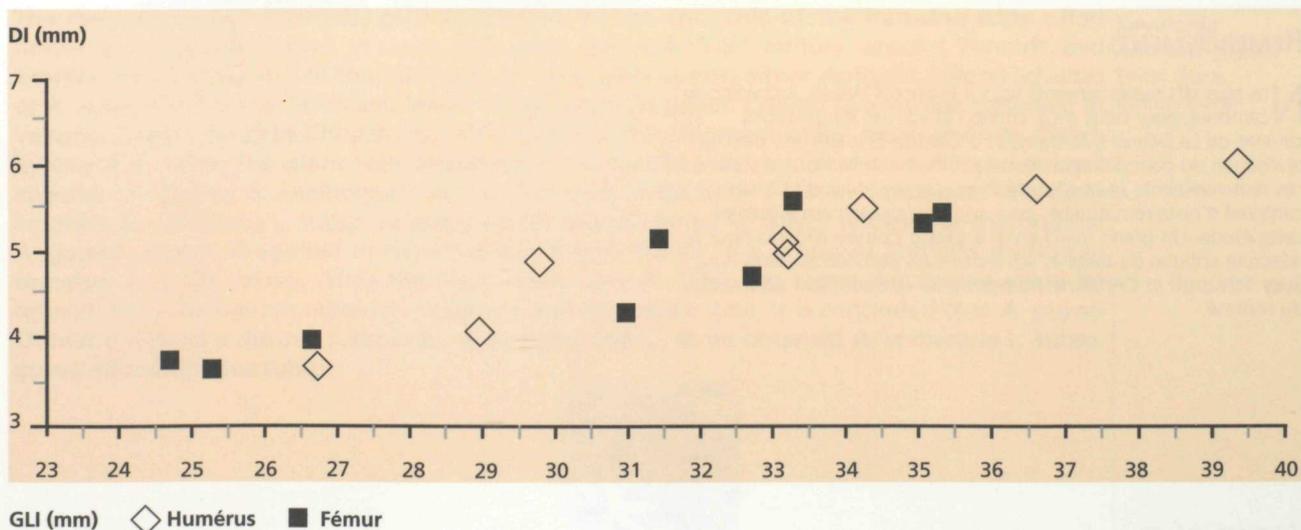


FIGURE 11 – Distribution des humérus et des fémurs selon leur longueur et leur diamètre minimal.

CONCLUSION

Les inhumations de chiots de La Délèze forment, à plus d'un titre, un ensemble exceptionnel. La très bonne conservation des restes osseux a permis de déterminer, avec une très forte probabilité, l'âge et le type de chien auquel ils appartiennent tous, à savoir des individus très jeunes – moins de huit semaines – et attribuables à la catégorie des chiens de compagnie. Ces inhumations offrent un nouvel exemple du phénomène des dépôts d'animaux entiers à l'époque gallo-romaine. Bien qu'il reste difficile de distinguer tombes d'animaux familiers et dépôts sacrificiels, ces pratiques témoignent, une fois de plus, de la singularité de la position du chien dans la société gallo-romaine. Toutes les sources dont nous disposons – que ce soit les textes antiques, l'iconographie, l'archéologie et les ossements eux-mêmes – parlent en faveur du statut privilégié dont jouit le chien à l'époque gallo-romaine, dont la première conséquence est l'abandon, plus ou moins respecté, de la cynophagie.

NOTES

- 3 La datation reste à confirmer par l'étude du mobilier, actuellement en cours.
- 4 La monnaie de la structure St 102 (MY01/8086A-3) est un as frappé à l'effigie de l'empereur Domitien en 81 ou 82 apr. J.-C. (Wiblé, F., com. pers.).
- 5 Cf. le terminus de 81 ou 82 apr. J.-C. donné par la monnaie de la St 102 et la disparition des couches postérieures au milieu du II^e siècle apr. J.-C.

REMERCIEMENTS

Nos plus vifs remerciements vont à **François Wiblé**, archéologue cantonal, pour nous avoir confié l'étude des inhumations canines de La Délèze (Martigny) et à **Claude-Eric Bettex**, pour la réalisation du plan de répartition des inhumations. Nous associons à ces remerciements **Jean-Claude Praz**, conservateur du Musée cantonal d'histoire naturelle, pour son encouragement à publier cette étude. Un grand merci enfin à **Claire Epiney-Nicoud** pour sa relecture critique du texte et ses remarques pertinentes, ainsi qu'à **Susy Schuppli** et **Christine Pümpin** pour la traduction allemande du résumé.

BIBLIOGRAPHIE

- BARONE, R. 1986. *Anatomie comparée des mammifères domestiques*. Tome I Ostéologie, Vigot Frères, Paris, 761 pp.
- BONNET, C. & B. PIVATI. 1991. Saint-Gervais à Genève : les origines d'un lieu de culte. *AS 14/2* : 205-211 pp.
- CASTELLA, D. A., DUCHAUVELLE, & A. GEISER 1995. Une riche sépulture de la nécropole de Bussy à Payerne VD. *ASSPA 78* : 170-180 pp.
- DESCHLER-ERB, S. (En prép.) Untersuchungen der Tierknochen. In : SCHUCANY, C. (ed), *Die römische Villa rustica von Biberist-Spitalhof*.
- FIERZ-DAYER, E. 2007. Les premiers témoins de l'occupation urbaine de Martigny – La Délèze (VS) sous le microscope : étude micromorphologique. *Bull. Murithienne*, 124/2006 : 17-29.
- HABERMEHL, K.-H. 1975. *Die Altersbestimmung bei Haus- und Labortieren*. Paul Parey Verlag, Berlin, 214 pp.
- MARTIN-KILCHER, S. 1976. Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura. *Basler Beiträge für Ur- und Frühgeschichte 2*. Derendingen/Solothurn.
- MARTIN-KILCHER, S. & D. CASTELLA. 2002. La religion et le monde des morts, p. 347-348. In : *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age*. SPM V. Epoque romaine.
- MENIEL, P. 1992. *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*. Errance, Paris, 147 pp.
- LANGENNEGGER, E. 1996. «*Hominem priusquam genito dente cremari mos genitum non est.*» (Plinius). *AS 19/4* : 156-158 pp.
- LEPETZ, S. 1995. *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*. Thèse de Doctorat de l'Université de Paris I – Panthéon – Sorbonne. Vol.1, 387 pp.
- PETERS, J. 1994. Le chien dans l'Antiquité. In : Société francophone de cynotechnie (ed), *Histoire et évolution du chien*, 1-30.
- 1997. Der Hund in der Antike aus archäozoologischer Sicht. *Anthropozoologica 25/26* : 511-523 pp.
- SCHREYER, S. & K. STEPPAN 2000. «Auf den Hund gekommen...», *AS 23/3* : 98-103 pp.
- WIBLÉ, F. 2002. Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2001. *Vallesia LVII* : 298-305 pp.

